SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES
Région du Montréal métropolitain

FORMATIONS SYNDICALES
FICHE D'INSCRIPTION
5 AU 7 OCTOBRE 2019

N.B. : **VOUS FAITES VOTRE CHOIX DE COURS SOIT EN INSCRIVANT UN X DANS LA CASE DU COURS CHOISI, SOIT EN INDIQUANT VOTRE ORDRE DE PRÉFÉRENCE ❶ ❷ SI VOUS CHOISISSEZ PLUS D'UN COURS.**

☐ **INITIATION À LA VIE SYNDICALE**
☐ **SYSTÈME DE MESURE DES ITINÉRAIRES DES FACTRICES ET DES FACTEURS (SMIFF)**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ CODE POSTAL : _____

☎ DOMICILE : ( ) _____ ☎ TRAVAIL : ( ) _____ ☎ CELL. : ( ) _____

NO IDENTIFICATION EMPLOYEUR : _____ DATE D'ENTRÉE AUX POSTES : _____

CLASSIFICATION : _____ ❑ PLEIN-TEMPS ❑ TEMPS-PARTIEL ❑ TEMPORAIRE

LIEU DE TRAVAIL : _____ SECTION DE TRAVAIL : _____

HORAIRE DE TRAVAIL : DE _____ À _____ FONCTION SYNDICALE : _____

ÊTES-VOUS PRÉSENTEMENT EN CONGÉ OU ABSENT DU TRAVAIL ? OUI _____ NON _____

AVEZ-VOUS DES ALLERGIES ALIMENTAIRES ? OUI _____ NON _____

LESQUELLES : _____

LES SESSIONS DÉBUTERONT À 09h00 LE SAMEDI ET SE TERMINERONT LE LUNDI À 17h00.

- J'ARRIVERAI VENDREDI POUR LE SOUPER _____ EN SOIRÉE _____ HEURE _____
- J'ARRIVERAI SAMEDI MATIN AVANT 9H00 _____
- JE DÉSIRE PARTAGER MA CHAMBRE OUI _____ NON _____

  SI OUI , AVEC _____

JE SERAI ACCOMPAGNÉ(E) DE MA CONJOINTE OU DE MON CONJOINT OUI _____ NON _____

JE SERAI ACCOMPAGNÉ(E) DE MON OU MES ENFANTS OUI _____ NON _____

---- S.V.P. bien vouloir indiquer le nombre et l'âge _____

- JE DÉSIRE UNE CHAMBRE SECTION FUMEUR _____ NON-FUMEUR _____
- J'AI BESOIN D'UN CONGÉ AVEC PAIE (une journée) POUR AFFAIRES SYNDICALES :

OUI ☐ NON ☐ DATE _____ 2019 HEURE : DE _____ À _____

LA DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION EST LE 20 SEPTEMBRE 2019, AVANT 16H00. VOTRE COPIE D'INSCRIPTION DEVRA ÊTRE EXPÉDIÉE **(ET REÇUE)** À LA SECTION LOCALE DE MONTRÉAL, AU 565, BOULEVARD CRÉMAZIE EST, BUREAU 3100, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2M 2V6 (seules les inscriptions des membres en règle seront prises en considération).

❖ **AUCUNS FRAIS D'HÉBERGEMENT POUR LES CONJOINTS OU CONJOINTES AINSI QUE POUR LES ENFANTS.**

HÔTEL MANOIR DES SABLES
90, AVENUE DES JARDINS
ORFORD (QUÉBEC) J1X 6M6

AUTOROUTE 10 EST SORTIE 118 TOURNEZ À GAUCHE

(VERSO)

DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ÉDUCATION DU STTP, ENVIRON 40 MEMBRES DE LA RÉGION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN POURRONT PARTICIPER À UNE SESSION À L'INTÉRIEUR DES DEUX (2) OPTIONS SUIVANTES :

1. INITIATION À LA VIE SYNDICALE

Cette session est offerte à tous les membres des unités urbaine et suburbaine n'ayant jamais participé à celle-ci ou à un cours avancé de délégué(e).

LES OBJECTIFS SONT :

- Donner aux membres les notions de base afin qu'ils ou qu'elles soient en mesure de comprendre et d'expliquer le rôle du Syndicat, ainsi que les principaux mécanismes qui en font un appareil extrêmement efficace et profitable pour tous les membres.

N.B. : Ce cours est le prérequis pour toutes les autres formations du STTP.

2. SYSTÈME DE MESURE DES ITINÉRAIRES DES FACTRICES ET DES FACTEURS (SMIFF)

Cette session s'adresse aux membres du groupe 2 de l'unité urbaine qui n'ont jamais suivi cette formation et qui désirent aider leurs consoeurs et confrères de leur installation à mettre à jour les itinéraires de facteurs.

LES OBJECTIFS SONT :

Permettre aux participantes et participants d'acquérir des connaissances de base pour être en mesure de mettre à jour un itinéraire de facteur.

N.B. : Ce cours sera l'un des prérequis pour le cours Observateurs / Observatrices.

COMMENT PARTICIPER

VOS DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SYNDICAUX AURONT EN LEUR POSSESSION DES FICHES D'INSCRIPTION, QUE VOUS DEVREZ COMPLÉTER ET RETOURNER À LA SECTION LOCALE DE MONTRÉAL.

LE SYNDICAT DÉFRAIE, POUR LES PARTICIPANTES / PARTICIPANTS, LES COÛTS D'HÉBERGEMENT, LES REPAS, LES FRAIS DE GARDE D'ENFANTS AINSI QUE LE TRANSPORT.

N.B. : LES MEMBRES PARTICIPANT À CETTE SESSION DE FORMATION ONT LE DROIT PRÉVU DANS NOS STATUTS, CLAUSE 7.63, À UN REMBOURSEMENT MAXIMAL DE 100$ PAR FAMILLE, PAR JOUR, POUR LES FRAIS DE GARDIENNAGE ET DE 115$ POUR LES SOINS AUX AÎNÉS, ENFANTS OU DES PERSONNES À CHARGE AYANT DES BESOINS SPÉCIAUX, PAR FAMILLE, PAR JOUR POUR LA GARDE HORS DES LIEUX.

Solidarité,

Yannick Scott
Dirigeant régional à l'éducation et à l'organisation
STTP - Région du Montréal métropolitain
YS/nf sepb-225

Montréal, le 20 août 2019 / **No 002**